

# Séance du 29 janvier 2014

à 20h30

Convocation du 23.01.14 affichée le 23.01.14

PRESIDENCE : Bernard LEBARON, Maire

PRESENTS : Bernard LEBARON, Eliane ENQUEBECQ, Jean-Yves FAUTRAT,  
Juliette HURLOT, Frédéric MOUCHEL, Michel GUERET, Jean-Michel COSTARD,

ABSENTS : Muriel LAINE, Pascal BIGARD et Sophie LEMIERE (excusés)

SECRETAIRE de SEANCE : Michel GUERET

## PARKING HAMEAU DE HAUT

L'estimation financière du marché pour la création du parking étant trop élevée, les offres des entreprises n'ont pas été ouvertes. Un nouveau projet a été demandé au Cabinet Sylvie Royer. Le DCE a été divisé en 3 lots avec des tranches fermes, des tranches conditionnelles et des options :  
BASE :

Lot 1 terrassements : tranche ferme : 37 048,03 € tranche conditionnelle 2 : 4 284,23 €

Lot 2 voiries, réseaux divers VRD : tranche conditionnelle 1 : 37 236,20 € conditionnelle 3 : 37 625€

Lot 3 éclairage public : tranche conditionnelle 1 : 7 650 €

OPTIONS :

Lot 1 : évacuation des terres excédentaires : tranche ferme : 14 788,80 € conditionnelle 2 : 1 552,38€

Lot 2 : évacuation des terres excédentaires : conditionnelle 1 : 1779 € conditionnelle 3 : 630 €

Le conseil approuve l'estimation et la décomposition du nouveau marché proposé.

Par ailleurs, le conseil approuve le devis du SDEM, pour l'alimentation en électricité des deux parcelles constructibles : 3 669 €

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Maire informe le conseil municipal que Mme Launay, déléguée de l'INSEE, est très satisfaite du déroulement du recensement de la population à Clitourps.

Il invite le conseil à fixer le coefficient de l'IFTS accordée au coordonnateur communal du recensement par délibération en date du 11 septembre 2013.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de porter le coefficient de l'IFTS comme suit ; pour les deux mois de l'enquête de recensement :

- Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires aux agents relevant des cadres d'emplois suivants :

Filière	Grade	Catégorie	Coefficient
Administrative	Secrétaire de mairie	2	5

## AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

**ECLAIRAGE PUBLIC** : dans le cadre du projet d'ERDF d'effacer le réseau électrique du Petit Vey, le Maire propose d'étudier la pose de candélabres. Il propose aussi de demander des devis pour l'installation de foyers lumineux sur les poteaux existants, au village du Prieuré et du Haut Boscq.

**VOIRIE COMMUNALE ET RURALE** : Eliane Enquebecq rend compte au conseil des travaux d'entretien réalisés « Chasse neuve » et sur le chemin de grande randonnée au village du Prieuré.

A la demande de Jean-Yves Fautrat la EARL La Grimonnerie mettra plus de cailloux dans le chemin rural n°20 au village du Prieuré.

Le panneau sens interdit sauf riverains du Hameau Ricard a été changé car il était devenu illisible.

Frédéric Mouchel demande si la direction des routes du Conseil Général a programmé les travaux d'agrandissement du carrefour au lieu-dit « La Hannerie ».

La séance est levée à 22h00.